



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

natation

Question écrite n° 16899

## Texte de la question

M. Yvan Lachaud appelle l'attention de M. le ministre des sports sur la situation alarmante à laquelle sont confrontées les collectivités locales concernant le fonctionnement des piscines municipales en raison du manque de personnels qualifiés pour enseigner la natation et surveiller les bassins. Elles doivent en effet faire face à une carence d'effectifs de maîtres nageurs sauveteurs (MNS) diplômés du brevet d'éducateur sportif des activités nautiques (BEESAN), les obligeant à fermer de plus en plus souvent des établissements. Une réunion relative à la rénovation de l'ensemble des filières aquatiques devait permettre le 27 mars 2003 de redéfinir les qualifications nécessaires à l'encadrement des activités de surveillance des bassins et d'enseignement de la natation. Il souhaiterait connaître en conséquence les conclusions de cette réunion et les mesures d'accompagnement proposées en vue d'éviter la fermeture de ces établissements pendant les vacances scolaires faute de personnels qualifiés.

## Texte de la réponse

La délégation à l'emploi et aux formations du ministère des sports a engagé, en mars 2003, une réflexion sur la rénovation des qualifications dans la filière des « activités aquatiques ». Les travaux associent l'ensemble des acteurs concernés (ministères, syndicats de professionnels, fédérations sportives, employeurs...). La pénurie de maîtres nageurs sauveteurs est une des questions centrales de la réflexion menée. Le calendrier prévu pour des groupes de travail doit permettre de proposer à la commission professionnelle consultative des métiers du sport et de l'animation une note d'opportunité sur l'architecture des diplômes dans cette filière d'ici la fin de l'année 2003. Des recommandations ont par ailleurs été adressées aux services déconcentrés du ministère des sports afin d'augmenter le nombre de places offertes aux stagiaires en formation.

## Données clés

**Auteur :** [M. Yvan Lachaud](#)

**Circonscription :** Gard (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour la Démocratie Française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 16899

**Rubrique :** Sports

**Ministère interrogé :** sports

**Ministère attributaire :** sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 21 avril 2003, page 3128

**Réponse publiée le :** 24 novembre 2003, page 9059